



7th EMES International Research Conference on Social Enterprise

EMES events

Sustainable development through social
enterprise, cooperative and voluntary action
Sheffield Hallam University, 24-27 June 2019

ESCP-7EMES-19

**Innovation and transition. For
a dialogue between the strong
conception of social innovation
and the multi-level perspective
of the transition toward
sustainability**

**Ela Callorda
Florence Degavre
Benoît Lévesque**
France



Funded by the Horizon 2020 Framework
Programme of the European Union

This publication is based upon work from COST Action EMPOWER-SE,
supported by COST (European Cooperation in Science and Technology).

Innovations sociales transformatrices et perspective multi-niveaux sur les transitions soutenables

Dialogue entre deux approches complémentaires du changement social

Ela Callorda Fossati (CIRTES, UCLouvain)¹
Florence Degavre (CIRTES, UCLouvain)
Benôit Lévesque (CRISES, UQAM)

Working paper préparé pour la 7^{ème} Conférence EMES « Sustainable development through social enterprise, co-operative and voluntary action », 24-27 juin 2019 à Sheffield Hallam University UK , version du 15 août 2019.

Mots-clés : Innovations sociales transformatrices, institutionnalisation, économie sociale, perspective multi-niveaux sur les transitions soutenables, innovations de système, *grassroots innovations*.

Keywords: Strong Social Innovations; Institutionalization; Social Economy; Multi-Level Perspective on Sustainability Transitions; System Innovations; Grassroots Innovations.

Résumé

Cet article fait dialoguer deux approches qui s'intéressent à l'innovation en lien avec des enjeux plus larges du changement social et de la soutenabilité : l'innovation sociale transformatrice (IST) telle que conçue d'abord au sein du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de l'Université du Québec d'une part, et l'une des principales approches des *Sustainability Transitions Studies*, la *Multi-Level Perspective* (MLP), d'autre part. Nous interrogerons la tendance observée d'un rapprochement entre elles à partir de préoccupations communes axées sur les enjeux socio-écologiques contemporains.

Abstract

This article brings into dialogue two approaches that situate innovation in the broader dynamics of social change and sustainability: the Strong Social Innovation (SSI) approach, pioneering developed by the Centre for Research on Social Innovations at the Université du Québec (CRISES) on the one hand, and one of the main approaches to Sustainability Transitions Studies, the Multi-Level Perspective (MLP), on the other. We examine how these approaches are converging on the basis of common concerns on contemporary socio-ecological issues.

¹ Corresponding author : ela.callorda@uclouvain.be

1. Introduction

L'innovation sociale (IS) est aujourd'hui présentée comme un concept contesté, ayant des significations multiples et même opposées (Ayob, Teasdale & Fagan, 2016). Comprendre comment elle s'inscrit dans des processus plus larges de changement social est alors une problématique essentielle. Des chercheurs·e·s d'un centre interuniversitaire de recherche du Québec, le CRISES², ont non seulement été pionniers dans la construction du champ de recherche sur l'innovation sociale dès les années 1980, mais ils l'ont dès lors formulé en termes de transformation sociale (ou conception forte). Ce que nous nommons dans ce texte l'approche « innovation sociale transformatrice » (IST) correspond alors à un ensemble de travaux développés d'abord au Québec et dont l'influence est largement reconnue (Haxeltine et al., 2017 ; Howaldt et al., 2017). Cette approche s'est penchée sur l'émergence d'initiatives collectives proches des mouvements sociaux et de la société civile et leur potentiel de transformation sociale. On peut penser par exemple aux initiatives organisées autour du *care* dans les années 1990 et à leur impact en termes de reconfiguration de l'Etat-Providence. Dans cette tradition, l'économie sociale représente un terrain privilégié quoique non-exclusif.

L'approche *Multi-Level Perspective* (MLP) est quant à elle au cœur du développement d'un champ de recherche plus récent : les *Sustainability Transitions* (Markard, Raven & Truffer, 2012). L'approche s'est intéressée notamment aux innovations de système, c'est à dire celles qui sont radicales par rapport au système socio-technique dominant (par exemple en matière environnementale dans le domaine énergétique). Elle étudie des transitions comme des dynamiques de changement qui affectent les systèmes à plusieurs niveaux (niche d'innovations, régime, paysage). Les changements qui y sont impliqués ne concernent pas que la technologie, mais aussi la science, le marché, la politique, la culture, etc. et renvoient à une multitude d'acteur·trice·s. En revanche, les terrains de l'économie sociale sont – pratiquement – absents de l'analyse, du moins jusqu'à récemment.

Les approches IST et MLP semblent porter sur des thématiques sensiblement différentes et avoir construit des objets de recherche distincts. Mais derrière ce constat se cache une réalité plus complexe et non figée. En effet, les deux approches s'intéressent à l'innovation en relation avec des dynamiques plus larges de changement social. Elles proposent toutes deux des cadres d'analyse de l'innovation qui dépassent la dimension technico-économique et le niveau micro. De plus, le changement social est de plus en plus formulé en termes de soutenabilité par les deux approches. D'autre part, un certain rapprochement est déjà perceptible entre des réseaux de recherche adoptant originellement l'une ou l'autre approche (STRN, LPTransition, Transit, CIRIEC, EMES, ISIRC, etc.). Dans un tel contexte on peut supposer que malgré leurs différences, il existe un potentiel de fertilisation croisée qui gagnerait à être explicité.

Ce texte cherche à nouer un dialogue entre les approches IST et MPL. Notre contribution est de nature essentiellement théorique et s'appuie sur une revue de littérature incluant les travaux pionniers et les plus actuels des deux approches. Une bibliographie analytique a été élaborée à partir d'articles originaux et de synthèses. La section 2 met en perspective les grands principes mobilisés par chacune des deux approches pour penser le changement social, à savoir ceux de transformation et de transition. La section 3 retrace la construction d'approche IST en prêtant une attention particulière à l'idée de génération d'innovations sociales. La section 4 examine l'approche MLP et amène, en suivant une démarche similaire, à mettre en avant le tournant qu'a représenté la référence aux *grassroots innovations*. En guise de conclusion (5), on revient sur l'identification des éléments de convergence entre les deux approches.

² Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

2. Transformation et transition : deux conceptions du changement social distinctes mais complémentaires

Transformation et transition sont souvent utilisées comme synonymes alors qu'elles renvoient à des conceptions contrastées du changement social. Dans un article récent, Hölscher, Wittmayer & Loorbach (2018) débattent de l'usage de ces principes dans les études sur la soutenabilité et concluent qu'elles constituent une dyade plus qu'un dualisme. Autrement dit, transformation et transition sont des principes complémentaires. Les auteures observent par ailleurs une tendance à leur rapprochement au sein des *Sustainability Studies*. L'étude de Hölscher, Wittmayer & Loorbach (2018) les compare à partir de quatre critères : (1) la délimitation du système ; (2) la dynamique et processus de changement ; (3) la normativité ; (4) l'agence et la gouvernance. Ces quatre critères sont susceptibles de spécifier des conceptions différentes du changement social. On reprend ici ces critères au regard notamment de l'IST, approche formulée en termes de transformation sociale mais en dehors du périmètre des *Sustainability Studies*.

Un premier axe essentiel de différenciation entre transformation et transition tient à ce qui est entendu par « système ». La transition renvoie à des sous-systèmes ou encore à des secteurs/branches d'activité (énergie, transport, agroalimentaire)³. Cela explique d'ailleurs que l'on utilise toujours le pluriel (transitions) dans le cadre de la MLP et plus généralement des *Sustainability Transitions Studies*. En revanche, la transformation s'intéresse à des changements qui touchent la société dans son ensemble. Les rapports sociaux sociaux constitue une question centrale. Dans les deux cas, il s'agit de pensées systémiques du changement social (*system-led*) mais avec une définition plus ou moins restreinte des contours du système.

Deuxièmement, transformation et transition se distinguent quant à la conception de la dynamique et du processus de changement. Une transition (du latin *transitio*) désigne le passage d'un état à un autre à travers de diverses phases et d'une dynamique non linéaire. La transformation (du latin *transformatio*) désigne un changement de forme, comme avec la transformation de chenille à papillon, ou encore la transformation d'un solide en liquide et puis en gaz, ce qui se réalise à partir de certains seuils de température bien définis. Dans un cas, la focale est sur le « comment » : Comment se produit le passage d'un système non soutenable vers un système soutenable ? Et comment cette transition est-elle soutenue ou entravée ? La MLP – qui étudie les configurations temporelles et multi-niveaux du changement – est emblématique dans ce sens. Dans l'autre cas, la problématique est tournée vers le « quoi » : Qu'est ce qui change avec la transformation identifiée comme émergente ? Et en quoi cette transformation affectent-elle le système ? L'approche IST – qui a très tôt identifié la démocratisation comme enjeu transversal aux transformations étudiées – est ici caractéristique. Malgré ces différences, comme le soulignent Hölscher et collègues, le changement social est pensé dans les deux cas comme suivant des dynamiques et processus complexes et incertains qui incluent la dépendance de sentier, l'émergence et des effets de seuil. Toutefois, le fait de privilégier une problématisation du « comment » ou du « quoi » peut avoir des répercussions en termes normatifs.

La question normative est posée différemment selon que l'on se place dans l'optique de la transformation ou de la transition. Avec la transition, la désirabilité du changement social renvoie à une comparaison entre l'insoutenabilité des systèmes actuels et la soutenabilité envisagée et définie collectivement pour les systèmes futurs. Avec la transformation et l'importance qu'elle accorde au « quoi », la normativité est en quelque sorte plus explicite. Hölscher et collègues rappellent que dans les *Sustainability Studies*, la transformation est associée à des concepts comme celui de résilience, de limites planétaires. Ces concepts, nous expliquent-elles, permettent d'évaluer les conséquences potentiellement indésirables

³ Cela explique d'ailleurs que l'on utilise toujours le pluriel (transitionS) dans le cadre de la MLP et plus généralement des *Sustainability Transitions Studies*.

des transformations émergentes et de les orienter vers la création d'« espaces sûrs et justes ». Pour l'IST, comme on le verra, ce sont des concepts tels que celui de (nouveau) paradigme social (porteur de valeurs post-matérialistes) qui permettent d'explicitier la visée normative de la transformation. Malgré ces différences, le changement social apparaît dans les deux visions (transition et transformation) comme contesté, impliquant des évaluations diverses et potentiellement contradictoires des voies désirables.

En ce qui concerne la gouvernance et l'agenceité, la transition se focalise sur les interventions qui engendrent des innovations radicales susceptibles de changer le système, alors que la transformation se penche sur les motivations, les valeurs mais aussi les conséquences des processus de changement social. Dans le cas de l'IST, les acteurs de l'économie sociale, leurs motivations et valeurs occupent une place centrale. Toutefois, en examinant des dynamiques multi-acteurs, les deux conceptions du changement social apparaissent comme complémentaires.

En lien avec la délimitation du système et la dynamique et processus de changement (axes de différenciations 1 et 2), transformation et transition supposent des conceptualisations différentes dans l'analyse des grandes crises économiques. La MLP est enracinée dans l'économie évolutionniste (Smith, Voß & Grin 2010 ; 437) alors que l'approche TSI a été fortement inspirée par la théorie de la régulation (Callorda Fossati, Degavre & Lévesque, 2018). Or ces deux théories économiques hétérodoxes proposent des analyses fortement contrastées de l'origine des grandes crises économiques et de la trajectoire pour en sortir.

Pour l'économie évolutionniste, qui suit les pistes ouvertes par Schumpeter, la sortie d'une grande crise et l'entrée dans une phase d'expansion, est associée à l'apparition d'une nouvelle génération d'innovations à dominante technologique dans de nouvelles branches d'activités (ex. le chemin de fer et la métallurgie pour la période 1848-1873). Ce sont ces innovations appellent à des changements institutionnels. L'explication schumpetérienne de la crise est remise en cause par les régulationnistes qui donnent la priorité aux rapports sociaux pour expliquer l'arrimage du secteur productif avec le secteur de la consommation. Dès lors, une grande crise économique est en même temps une crise politique dans le sens où elle résulte de l'éclatement des principaux compromis sociaux institutionnalisés qui assuraient une certaine stabilité à la société et au développement économique. La sortie de crise suppose de mettre en place de nouveaux compromis institutionnalisés et en amont des innovations sociales qui se doivent d'être en compatibilité les unes par rapport aux autres pour exercer leur plein potentiel et définir une grande transformation.

Les caractéristiques relativement inédites du changement social contemporain d'un point de vue historique, pourraient expliquer la tendance observée à la convergence des deux visions, transformation et transition. En premier lieu, il recouvre à la fois un caractère urgent et irréversible pour plusieurs éléments indispensables à la vie. En deuxième lieu, il pourrait s'accompagner d'un élargissement des inégalités et de nouvelles formes d'injustices. Par conséquent, il n'est pas souhaitable qu'il adienne de manière spontanée en misant sur la seule autorégulation du marché. En troisième lieu, il présente un déficit de gouvernance réflexive, pourtant indispensable, mais d'autant plus difficile à mettre en place que la société civile et même les mouvements sociaux sont de plus en plus fragmentés. Dans cette perspective, la MLP a l'avantage de bien identifier plusieurs niveaux pour avancer dans la direction d'une transition soutenable.

3. L'innovation sociale transformatrice : des pratiques collectives alternatives de production et de consommation à une grande transformation

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est un regroupement stratégique de chercheur-e-s, avec aujourd'hui 84 membres réguliers et associés dans dix institutions universitaires québécoises. À la fondation du centre en 1986, les deux co-fondateurs, Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque, n'ont pas utilisé le terme de « conception

forte » pour caractériser les IS. Cependant, dès le départ, ils ont décidé de ne pas limiter leurs recherches aux organisations prises isolément, d'où l'approche « innovations sociales et transformation sociale ». Ainsi, la IST a cherché à élaborer un cadre théorique susceptible de prendre en compte le potentiel de transformation des IS observées.

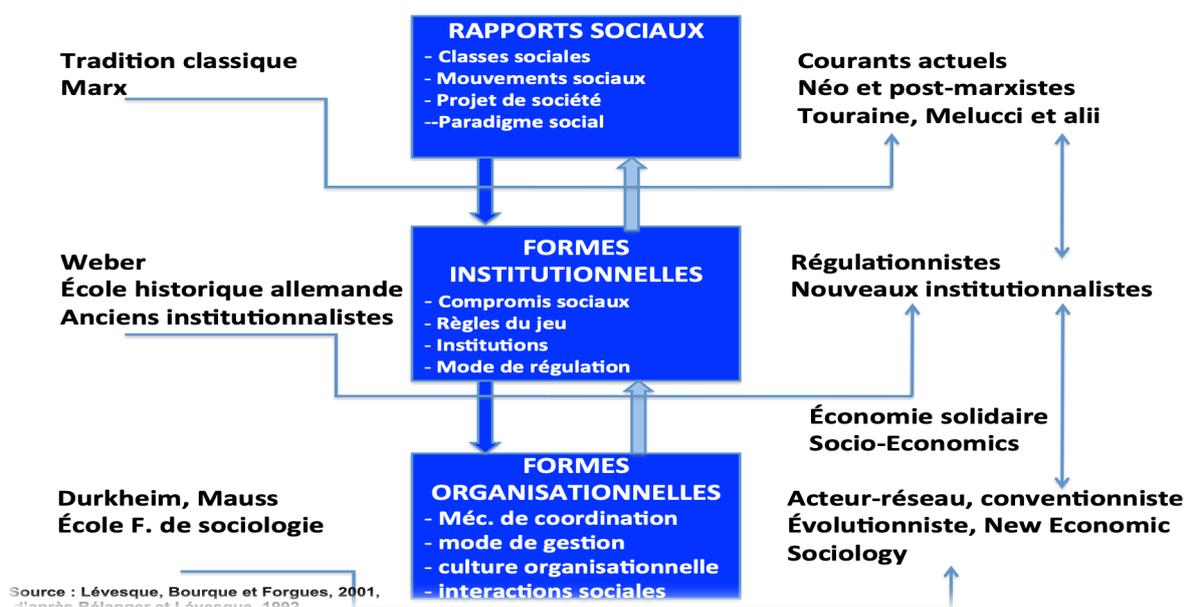
3.1. Les travaux pionniers

Les travaux pionniers ont fait appel d'une part à la théorie des mouvements sociaux et à la théorie de la régulation et, d'autre part, à une méthodologie adaptée aux IS. Parmi les recherches de la seconde moitié des années 1980, celles portant sur les Centres locaux de services communautaires (CLSC) ont permis de mettre en lumière le double rapport caractérisant les services aux personnes, soit un rapport entre une partie patronale et une partie syndicale, et un rapport impliquant des professionnel-le-s et des usager-e-s (Bélanger, Lévesque & Plamondon, 1987). Dans ce cas, l'innovation provenait d'une expérimentation où l'on pouvait observer la co-production des services sociaux par des professionnel-le-s et par des usager-e-s. Ces expérimentations remettaient en question à la fois les rapports de travail relevant du fordisme et les rapports de consommation relevant du providentialisme où la société civile s'adresse à des services définis par des experts bureaucrates (Bélanger & Lévesque, 1992 ; 1991). Elles visaient en même temps une double démocratisation, soit une démocratisation des rapports de travail où les équipes pluridisciplinaires jouent un rôle clé et une démocratisation des rapports de consommation. Ainsi, deux axes de recherche sur les innovations se sont d'abord imposés : l'un portant la démocratisation des rapports de travail; l'autre orienté vers la démocratisation des services collectifs à l'initiative des citoyens.

Si la théorie des mouvements sociaux et celle de la régulation ont marqué les débuts de la IST, assez rapidement le cadre théorique a été enrichi. La figure 1 représente cette première évolution. Les rapports sociaux mettent en présence des mouvements sociaux capables de proposer un projet de société non négociable (paradigme social). En revanche, les formes institutionnelles sont le lieu de négociation de compromis avec des acteur-trice-s sociaux plutôt institutionnalisés et reconnus, ce qui permet la régulation des conflits et clarifie la place respective de l'État, du marché, de la société civile et de l'espace domestique. Enfin, à l'échelle des organisations qui sont plus flexibles, nous retrouvons des acteur-trice-s dont l'espace d'autonomie est défini par les formes institutionnelles. Ce schéma permet de prendre en considération diverses échelles de la société tout en centrant l'analyse sur des acteur-trice-s différents pour chacune des échelles d'analyse. Les acteur-trice-s à l'échelle des mouvements sociaux se différencient des parties prenantes à la négociation des conflits de même que les acteur-trice-s présents dans l'entreprise ou organisation considérée individuellement.

Figure 1. L'approche TSI : l'intégration de diverses théoriques

Cadre théorique : diverses approches théoriques intégrées



Ce schéma théorique a été explicité au début des années 1990. Il suppose que chacune des grandes théories sociales a une valeur pour comprendre et expliquer la réalité, mais que leur limite principale provient du fait que chacune s'en tient à un seul niveau d'explication (rapports sociaux ou institutions ou organisations) tout en prétendant parfois de rendre compte de la transformation comme totalité. Cette prétention a été remise en question par l'approche multidimensionnelle qui mobilise désormais plusieurs théories. Ce schéma rend possible de distinguer les innovations institutionnelles concernant les rapports de pouvoirs, des innovations organisationnelles visant la coordination des activités et des acteur-trice-s y participant. La combinaison d'une innovation organisationnelle à une innovation institutionnelle sera considérée forte ou faible selon son rapport à la transformation sociale (Laville, 2014). Toutefois, cette distinction n'apparaît de manière validée qu'au terme de la recherche. Avec les ajustements qui s'imposent, ce schéma peut être utilisé également selon diverses échelles territoriales (locale, régionale, nationale, internationale).

Cette théorisation a permis d'élaborer un programme de recherche sur plusieurs années. Des études de cas (plus de 400) ont été réalisées à partir d'une grille articulante à la fois des mouvements sociaux et les dimensions institutionnelles et organisationnelles des innovations (Bouchard et al., 2015 ; Lapointe, Bélanger & Lévesque, 1993). Les études porteront sur des secteurs d'activités ou de services, tel le financement étatique des organismes communautaires (Comeau & al., 2002), les services à domicile (Vaillancourt, Aubry & Jetté, 2003), les services de gardes à la petite enfance (Gravel, Bellemare & Briand, 2007). De plus, des recherches furent faites spécifiquement sur les mouvements sociaux (ex. syndicats, mouvements communautaires) et leur potentiel pouvoir de transformation des politiques publiques (Jetté, 2008 ; Bourque, 2000 ; Jetté, Lévesque, Mager & Vaillancourt, 2000). Enfin, diverses synthèses sur les approches théoriques de l'innovation, le modèle québécois de développement, le territoire et l'économie sociale et les méthodologies de recherche partenariale seront produites⁴.

Pour rendre compte des IS en relation avec les transformations de plus grande ampleur, il faut tenir compte des périodes avec leurs crises et leurs défis, et penser la grille analytique en mobilisant l'idée de génération. Chaque nouvelle génération d'IS est portée par des

⁴ Voir : Lévesque, Fontan & Klein, 2014 ; Bellemare & Klein, 2011 ; Klein, Fontan, Harrison & Lévesque, 2014 ; Bouchard & Lévesque, 2013 ; Bouchard, 2011 ; Fontan, 2011 ; Vaillancourt, 2017.

nouvelles aspirations et des projets qui y répondent, même si plusieurs générations cohabitent au sein d'une même période⁵. On ne saurait confondre les besoins, qui relèvent de la nécessité, et les aspirations qui renvoient à la vision d'avenir et à ce qui est possible (par exemple la contre-culture et des valeurs non-matérialistes –émancipation, autonomie, etc.) (Chombard de Lauwe, 1969). Plus explicitement, l'émergence d'une génération est associée aux aspirations des acteur-trice-s qui donnent naissance à des expérimentations et en assurent le développement. Les aspirations permettent de s'engager dans des transformations qui relèvent plus d'un projet de société que de la seule réponse à un besoin non satisfait ou à une urgence (Lévesque, 2016 :164).

En même temps, l'émergence d'une génération d'IS est aussi généralement étroitement liée au contexte de crise qui rend le système plus ouvert aux expérimentations. Comme l'explique bien la théorie de la régulation, il s'est opéré à la fin des années 1970 une sorte de déverrouillage institutionnel en raison de la remise en cause des compromis et des arrangements institutionnels existants devenus inefficaces (Boyer, 2015). Par la suite, on a assisté à une succession de crises touchant plus directement d'abord au système productif, puis à l'État-providence et à l'environnement, d'où « l'emboîtement de ces trois crises » (économique, sociale et écologique) (Billaudot, 2009). Des IS de plus ou moins amples portées peuvent être identifiées comme autant de réponses nées face à ces crises successives et de nature différente.

Cette perspective permet de dégager quatre générations distinctes d'IS. Les IS nées dans les années 1960 se caractérisent à la fois par un refus de la société de consommation et par une recherche d'un autre mode de vie et d'un autre rapport au travail favorisant l'autonomie, la créativité et l'autogestion. Mais une caractérisation par les aspirations sociales n'est toutefois pas suffisante pour comprendre la singularité de cette génération. En effet, cette première génération est différente de celles associées aux périodes qui suivront dans la mesure où le facteur de crise économique y est virtuellement absent. Cette première génération n'a pas entraîné de grandes transformations institutionnelles car les expérimentations sont alors perçues comme relevant de l'utopie, c'est-à-dire trop à la marge d'institutions encore légitimes à l'échelle de la société. Elles laisseront néanmoins des traces, notamment l'émergence de nouvelles sensibilités (environnementales et droits civiques par exemple) et de nouvelles valeurs voire d'une contre-culture (Roszak, 1969).

La seconde génération, qui apparaît à la fin des années 1970, met en présence d'une part des IS initiées par les travailleurs (syndicats) dans la perspective d'une démocratisation des rapports de travail au plan organisationnel (ex. participation dans l'organisation du travail) et institutionnel (répartition différente du pouvoir et des gains de productivité) et d'autre part des IS initiées principalement par le patronat qui vont dans le sens de la flexibilité pour une augmentation de la productivité et d'une culture d'entreprise en grande partie définie par les dirigeants. Les recherches ont permis d'identifier une grande diversité de configurations organisationnelles dans les entreprises manufacturières (certaines plus offensives, d'autres plus défensives), mais peu d'IS au plan institutionnel en raison d'un refus de compromis pour la démocratisation du travail (Lapointe et al., 2006; voir également les travaux de la régulation).

La troisième génération d'IS, qui apparaît à la fin des années 1980, met en scène des acteur-trice-s différent-e-s, soit des nouveaux mouvements sociaux (groupes de femmes, étudiants, citoyens, usager-e-s), qui demandent la démocratisation des services publics, et d'autre part des décideurs politiques et des élites économiques inspirés par le néolibéralisme, notamment un État minimal. Ces deux grandes catégories d'acteur-trice-s remettent en question l'État-providence mais pour des raisons et des intérêts différents, d'où des propositions d'IS aux visées différentes. D'une part, les nouveaux mouvements sociaux

⁵ Le terme génération a été utilisé pour la première fois pour expliquer l'évolution des organisations communautaires (Bélanger & Lévesque, 1992). Plus récemment voir Tremblay & Thomas, 2014.

remettent en cause un providentialisme selon lequel les services collectifs sont définis et contrôlés par la seule administration publique (sans co-construction) et livrés souvent sans la participation des usager·e·s (sans co-production). Pour ces raisons et d'autres, les regroupements citoyens relevant de ces mouvements ont commencé à se donner eux-mêmes des services répondant à leurs besoins et aspirations (ex. les crèches parentales en France), quitte à obtenir par la suite un soutien des pouvoirs publics (Evers & Laville, 2004 ; Laville, 1994). L'économie sociale et solidaire a constitué un terrain particulièrement fertile (mais non exclusif) pour l'IS de cette génération-là (Lévesque & Petitclerc, 2008 ; Lévesque, 2007). D'autre part, pour une grande partie des décideur·e·s politiques et des élites économiques ont également remis en cause l'État providence à partir de politiques néolibérales et du *new public management*, faisant ainsi appel au secteur privé et aux initiatives citoyennes pour la fourniture de services à partir de divers mécanismes dont l'appel d'offre et la création de quasi-marché (Lévesque, 2013). Cette situation ambiguë a favorisé en même temps des IS régressives et des IS progressives (sous l'angle de la démocratisation). Toutefois, comme cela a été observé au Québec (et ailleurs), les innovations progressistes n'ont réussi à se déployer que dans la mesure où des alliances entre divers mouvements sociaux ont pu être nouées et à la faveur de partis politiques plus ouverts à des mesures d'inspiration social-démocrate.

3.2. Une nouvelle génération d'innovations sociales ?

Les travaux récents adoptant l'approche IST pointent l'émergence d'une nouvelle génération d'IS de plein pied dans une transformation sociale et écologique. Si la préoccupation pour un développement soutenable est ancienne (rapport Meadows, Brundtland, etc.), le contexte actuel est marqué par l'approfondissement de la crise écologique et les crises non résolues des décennies précédentes. Il appelle à repenser les bases même du développement alors que les institutions en place révèlent leur incapacité à proposer des régulations appropriées. Nous avons retenu trois monographies qui permettent d'illustrer la nouvelle génération d'IS en émergence (cas de l'alimentation) ainsi que la manière dont elle interpelle les générations précédentes, en l'occurrence la génération 3 (cas des garderies), et la génération 2 (cas d'un fonds d'investissement des travailleur·e·s).

Le domaine de la sécurité alimentaire est en un sens emblématique de la nouvelle génération d'IS qui fait le lien entre les inégalités sociales et la préoccupation pour l'environnement.⁶ Sous cet angle, la « mise en marché alimentaire alternative » (MMAA) constitue « un cas d'innovation sociale et écologique ayant le potentiel de participer à une transition dans le domaine agroalimentaire » (Audet, Lefèvre & El-Jed, 2014 :3). Elle mobilise à la fois des personnes ayant difficilement accès aux marchés alimentaires ainsi que des personnes à la recherche d'une alimentation de qualité, répondant à la fois à un besoin de base mal satisfait et à une aspiration soucieuse de l'environnement et de la santé. Ce cas met en lumière une série de tensions internes, soit entre le communautaire et l'entrepreneurial, entre la gérance d'espaces et la fonction d'intermédiaire, entre l'agriculture écologique et la sécurité alimentaire, entre le marché-événement et marché-services (Lefèvre & Audet, 2016). Ces tensions sociales peuvent fragiliser les acteur·trice·s, mais elles « sont en même temps le moteur, dans la mesure où c'est l'horizon de leur dépassement qui guide la démarche d'innovation sociale des marchés de quartier » (Audet, Lefèvre et El-Jed, 2014 :4). Un deuxième défi est d'ordre externe et concerne le verrouillage des niches d'IS par le régime socio-technique dominant. Si les générations précédentes d'IS pouvaient s'appuyer en amont sur des mouvements sociaux relativement convergents, la génération actuelle, se retrouve au terme de l'expérimentation avec la nécessité de créer un mouvement plus large pour briser les verrouillages qui ne peuvent être

⁶ De nombreux travaux adoptant la IST sont désormais intéressés par cette quatrième génération d'IS. Au CRISES on peut notamment citer René Audet et Sylvain Lefèvre.

défaits que par l'État sous la poussée de fortes mobilisations (Audet, Lefèvre & El-Jed, 2014).

Les services de garde à la petite enfance au Québec représentent désormais la référence au Canada et même en Amérique du Nord. Des expérimentations réalisées sur deux décennies ont mené en 1997 à leur reconnaissance comme « centres de la petite enfance » (CPE) relevant de l'économie sociale (Lévesque, 2014 ; 2015). Depuis une dizaine d'années, des organismes qui s'inscrivent clairement dans le mouvement écologique se sont intéressés aux garderies en leur offrant des outils d'éco-gestion ainsi que des outils pédagogiques, ce qui leur a permis de tisser de nouveaux partenariats. Ainsi, un organisme d'éducation à l'environnement (ENvironnement JEUnesse), a lancé en 2014 un programme de certification en gestion durable des CPE du Québec, qui comprend aussi un volet pédagogique. Équiterre, l'organisme environnemental « le plus influent et le plus important au Québec », a mis en place en 2002 un projet pilote de Garderie Bio et produit des outils pédagogiques et des guides à cette fin. Un autre organisme (Établissements Vert Brundtland) initié par la Centrale des syndicats du Québec propose aux CPE des pratiques et des actions pour concrétiser les valeurs « d'écologie, de pacifisme, de solidarité et de démocratie ». En somme, les CPE ont enrichi leur projet éducatif et leur mission plus largement à partir de nouvelles aspirations (bien vivre, alimentation saine, de nouveaux rapports à la nature) et de partenariats avec de nouveaux acteurs engagés dans leur concrétisation.

Dans le domaine de l'investissement, les deux plus grandes centrales syndicales québécoises se sont données chacune un fonds de travailleurs qui mobilise la contribution volontaire de l'épargne-retraite en vue d'investir dans des réponses à la crise du travail (démocratisation du travail) et à la crise de l'emploi (réduction du chômage), ce qui les inscrit dans la génération 2 (Lévesque, 2017). Cependant, le plus récent de ces deux fonds, *Fondation*⁷, le *fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi*, qui a été créé en 1995, n'investit que dans les entreprises qui en plus de favoriser la participation des travailleurs et l'emploi, prennent en considération l'impact de leur activité sur l'environnement (Bourque, 2017). Il se distingue par la priorité qu'il accorde aux travailleurs et à l'environnement alors qu'ailleurs les actionnaires arrivent en tête (Turcotte & al., 2017). Fondation fait en effet appel au marché, à l'État et l'économie sociale dans la perspective d'une économie plurielle (Lévesque & Rioux, 2017). Pour s'imposer, il s'est donné un écosystème comprenant une dizaine d'outils d'intervention regroupés au sein d'un Carrefour financier solidaire (Lévesque & al., 2014) et des engagements externes avec des partenaires stratégiques. Pionnier de la finance socialement responsable, Fondation a su intégrer les enjeux écologiques et est devenu un chef de file reconnu dans ce domaine.

Le réexamen de ces cas d'IS suggère que la nouvelle génération d'IS se trouve face à des enjeux plus radicaux que ceux des générations précédentes (l'ampleur de la crise écologique et à l'emboîtement des crises – culturelle, économique, sociale – précédentes non résolues). Ce qui permet aujourd'hui de désigner une IS de « forte » est bien la capacité à se situer sur l'ensemble de ces dimensions. Un certain effet de seuil semble propre à la nouvelle génération d'IS. Toutefois, les anciennes générations sont loin d'être étanches comme le montrent les cas des CPE et de Fondation. Pour ces derniers, les partenariats avec les nouveaux acteurs ont été décisifs. Comme le montre le cas des MMAA, il y a une fragmentation des mouvements actuels, y compris au sein des groupes écologiques. La nouvelle génération d'IS fait appel à des rassemblements d'un nouveau genre reposant sur des réseaux de mouvements avec des projets qui s'emboîtent sans pourtant se dissoudre l'un dans l'autre. Ce type d'emboîtement ressemble à la mise en place d'une chaîne articulée de niches d'innovations (ou d'îlots réunis comme archipel pour tenir compte du territoire) susceptibles de faire évoluer les processus de production, les institutions, les connaissances et les politiques publiques.

⁷ Aujourd'hui, l'actif de Fondation s'élève à 2 milliards de dollars canadiens dont les investissements dans les entreprises ont permis la création et le maintien de 44 000 emplois (Fondation, 2018).

4. La perspective multi-niveaux (MLP) sur les transitions : des innovations environnementales à des systèmes socio-techniques soutenables

Les *Sustainability Transitions Studies* (ST) constituent aujourd'hui un champ de recherche en plein essor⁸ formé, selon le *Sustainability Transitions Research Network*, de quatre approches principales : [1] les *Technological Innovation Systems* centrées sur l'émergence des nouvelles technologies et des arrangements institutionnels et organisationnels liés; [2] le *Strategic Niche Management* centré sur les niches d'innovation et leur capacité à changer le système ; [3] le *Transition Management* centré sur le pilotage du changement vers la soutenabilité et [4] la *Multi-Level Perspective on Socio-Technical Transitions* (MLP) qui se focalise sur les interactions entre niveaux du système.

Leur développement peut être vu comme une série d'étapes successives alimentées par des théories et disciplines diverses se rejoignant sur le constat partagé que la crise environnementale est un défi majeur qui nécessite un changement systémique (Haxeltine & al., 2013, Markard, Raven & Truffer, 2012, Turnheim & al., 2019). La MLP occupe une place pionnière et structurante dans le champ (Markard, Raven & Truffer, 2012; Ollivier & Plumecocq, 2015; Turnheim & al., 2019). Sa construction démarre avec le concept de système socio-technique, qui succède lui-même au concept de système d'innovation et se déploie dans une perspective multi-niveaux (Geels 2004, 2011 ; Smith, Voß & Grin, 2010, Audet, 2016).

4.1. Les travaux pionniers

Le développement de la MLP est étroitement lié aux *Innovation Studies* dont l'objectif est de détecter le potentiel économique des innovations dans certains secteurs d'activité à partir du cadre d'analyse des *systèmes d'innovations*. Tous les types d'innovations sont concernés mais la prise de conscience, à partir des années 1980, des enjeux environnementaux marque un tournant. Les *Innovation Studies* s'orientent alors vers l'analyse des *systèmes d'innovations environnementales* qui permettent de repérer et d'accompagner la mise sur le marché de produits et services plus « verts ». Mais vu la dimension planétaire du problème et l'ampleur des changements exigés, les chercheurs s'interrogent sur la façon d'amener des transformations à une échelle plus grande. Ils-elles se concentrent sur un type particulier d'innovations, les *sustainable system innovations* (Smith, Voß & Grin, 2010 : 440), susceptibles de modifier en profondeur les structures du système existant. Les travaux s'intéressent dès lors aux transitions soutenables qui désignent le passage, sous l'effet d'innovations de système, du système socio-technique d'un état à un autre, plus désirable (Geels, 2004 :910 ; Avelino, Frantzeskaki & Loorbach, 2017).

Le cadrage qui permettait d'analyser les systèmes d'innovations environnementales offre peu d'outils pour, à la fois, penser les structures inhérentes aux systèmes et influencer la directionnalité du changement (Smith, Voß & Grin, 2010). Le concept de *système socio-technique*⁹ pallie ces limites. Il désigne à la fois la chaîne de production et de consommation, les institutions et les acteurs qui se trouvent impliqués dans les transitions de grande ampleur et problématise la transition vers la soutenabilité dans des domaines aussi spécifiques et globaux que l'énergie, les transports ou l'agroalimentaire (Geels, 2004 ; Smith, Voß & Grin 2010, de Haan & Rotmans, 2011). Là où les systèmes d'innovations

⁸ Quasiment aucune publication avant 2005, plus de 500 en 2018 (Kohler & al., 2019 :2). Les ST studies disposent d'une revue depuis 2011 : *Environmental Innovation and Societal Transitions*.

⁹ L'adjectif « socio-technique » est utilisé pour souligner « le caractère omniprésent de la médiation technologique dans les relations sociales, la nature intrinsèquement sociale de toutes les entités technologiques et, en fait, l'aspect arbitraire et trompeur de la distinction entre éléments « sociaux » et « techniques », institutions ou secteurs d'activité » (Russell & Williams, 2002 : 128, cité in Seyfang and Smith 2007: 588).

environnementales permettaient l'analyse de l'introduction sur le marché de produits écologiques, les systèmes socio-techniques renvoient à des innovations de nature systémique, plus radicales, et susceptibles d'aligner les facteurs socio-techniques vers la soutenabilité (Smith, Voß & Grin, 2010). Cette nouvelle perspective, qui émerge sous le nom de *Multi-level Perspective on Sustainable Transitions*, se construit à partir de sources variées.

Les influences

Un premier ensemble de travaux, en économie évolutionniste et en histoire des techniques apporte sa compréhension du changement social de grande ampleur (ex. : du bateau à voile au bateau à vapeur) à partir d'une source technologique. Il donne à la MLP ses concepts spécifiques de régime, de paradigme technologique, de réseaux hétérogènes (humains-technologies) et d'attentes sociales, et sa conceptualisation évolutionniste des transitions, fruits d'interactions multiples (Smith, Voß & Grin, 2010).

Les sciences de l'environnement, qui se basent sur une théorie des systèmes fonctionnaliste et formaliste issue de la thermodynamique et préconise l'étude des liens de causalité simple au sein des écosystèmes constituent une autre source d'influence (Audet, 2015a). A partir des années 2000, elles commencent à remettre en question l'existence de tels liens dans la nature et abandonnent progressivement la notion d'équilibre des écosystèmes au profit de celle de résilience au sein de systèmes socio-écologiques complexes (Audet, 2015b). Ce nouveau modèle repose sur deux caractéristiques empruntée par la MLP: une description intégrée en plusieurs niveaux de l'organisation de la matière et du vivant, et une définition du changement social comparable dans une certaine mesure au comportement et au développement des écosystèmes » (Kemp & Loorbach, 2006).

La MLP s'appuie aussi sur la sociologie de l'environnement et sur la critique qu'elle fait de la modernisation écologique. Celle-ci accorde sa confiance aux nouvelles technologies dans la résolution des problèmes environnementaux et au mécanisme des prix pour corriger les « externalités négatives ». Elle résulte dans une gouvernance dite prédictive où l'activité économique est encadrée par des seuils en-deçà desquels l'écosystème ne serait pas en danger (Audet, 2015a :76). Elle est alors critiquée pour n'être qu'une forme de « légalisation de la pollution ». Beck (2001) en tire les leçons et appelle au développement d'une gouvernance réflexive assurée par une collaboration entre acteur-trice-s de nature et compétences diverses, associés dans un exercice d'apprentissage et des débats permanents (Voß, Bauknecht & Kemp, 2006). Vu le caractère contesté de l'objectif de soutenabilité (Stirling, 2009 ; Geels, 2011), ce sont les acteur-trice-s qui négocient les objectifs de soutenabilité et parviennent à projeter une vision des « futurs possibles » (Rotman, 2005 ; Loorbach, 2007 ; Audet 2015b). Cela passe aussi par la reconnaissance des intérêts distincts des acteur-trice-s et de l'asymétrie des rapports de pouvoir entre eux (Audet, 2015a ; Geels, 2011). Ainsi, le passage d'une gouvernance prédictive à une gouvernance réflexive a signifié un véritable tournant fondateur pour les *Sustainability Transitions Studies*. Le pilotage des transitions vers un état plus soutenable apparaît comme un objectif explicite de ces recherches.

Les concepts clés

Concrètement, la MLP porte sur l'interaction entre trois niveaux d'un système : les niches d'innovation, le régime, et le paysage socio-technique (Geels, 2004: 899). Chacun renvoie à des fonctions distinctes mais aussi à une dynamique équivoque en termes de rapport acteur-trice-s-structures, rappelant la « dualité du structurel » de Giddens (Geels, 2004 :907 ; Audet, 2015b) : les structures au sein de chaque niveau ne font pas que s'imposer aux acteur-trice-s et ces dernier-e-s contribuent aussi à leur reproduction.

Le paysage (*landscape*) correspond au niveau macro¹⁰. Le concept est proche de celui de paradigme socio-technique (Freeman & Perez, 1988) de l'économie évolutionniste. Il désigne un ensemble d'éléments exogènes sur lesquels les acteur·trice·s n'ont pas de prise directe, comme la configuration spatiale des villes ou l'infrastructure électrique (Geels, 2004). Les croyances culturelles partagées, les symboles et valeurs sont également des éléments du paysage. Le paysage offre aux activités une stabilité forte et présente une relation plus étanche à l'action des acteur·trice·s. Le régime, concept provenant aussi de l'économie évolutionniste, est le niveau central du modèle MLP. Il désigne une configuration stable et dominante où savoir scientifique, technologies et ingénierie sont étroitement associés aux attentes et compétences des utilisateurs de technologies, aux structures institutionnelles et au-delà (Avelino, Frantzeskaki & Loorbach, 2017). Le régime impose une logique et une direction qui limitent les possibilités de changement, moins toutefois que le paysage. Les niches renvoient à des espaces protégés et à des domaines spécifiques au sein desquels des innovations (incrémentales ou radicales) peuvent se développer à l'abri de la pression concurrentielle (Kemp, Schot & Hoogma, 1998)¹¹.

La MLP envisage les transitions comme le moment où des facteurs de changement externes (dans le paysage) et/ou internes (des innovations proposent des voies alternatives de produire, consommer, etc.) exercent des pressions qui initient des changements au sein du régime (Loorbach & al., 2017). Autrement dit, ce sont certaines interactions spécifiques entre niveaux qui déclenchent le changement de transition soutenable. Les sociétés passent alors d'une situation de dépendance de sentier où les innovations proposaient des solutions pour « optimiser l'existant » et n'étaient qu'incrémentales, à une phase où des alternatives plus radicales émergent et modifient la façon dont le système assure les fonctions sociétales de l'énergie, le transport etc., impactant également celles d'autres domaines liés (logement, alimentation, commerce, etc.) (Markard, 2002 ; Geels, 2011)¹².

La relation dynamique entre paysage, régime et niche susceptible d'amener vers un état soutenable est décrite de façon systématique par divers modèles (*patterns*) ou trajectoires idéal-typiques comme chez Geels & Schot (2007 ; 2010) qui en distinguent six:

- T0 : Le processus de reproduction du système, sans pression du paysage ni niches radicales ;
- T1 : La transformation où les acteurs du régime répondent par des adaptations graduelles à une pression modérée du paysage et à des innovations de niches encore peu puissantes ;
- T2 : Le désalignement-réalignement, lorsqu'un choc au niveau du paysage entraîne une érosion du soutien au régime dans un contexte où il n'y a pas d'innovations suffisamment développées. Les innovations se multiplient alors jusqu'à ce que l'une émerge et remplace le régime ;
- T3 : La substitution technologique, lorsqu'un choc au niveau du paysage entraîne une érosion du soutien au régime en présence d'innovations suffisamment développées

¹⁰ On remarquera que l'usage du terme *landscape* se rapproche de la superstructure braudélienne des sociétés qui "écrase" les autres niveaux de l'économie et sur lesquels les acteurs ont peu d'emprise (Geels, 2011). Toutefois il existe une certaine ambiguïté à cette comparaison dans la mesure où la MLP privilégie l'entrée sectorielle dans l'analyse des systèmes socio-techniques, contrairement à Braudel.

¹¹ L'approche de la *Strategic Niche Management* déjà mentionnée s'intéresse en particulier au moyen d'infléchir l'orientation des régimes par le management des niches.

¹² A titre de comparaison, dans la théorie de la régulation, c'est la rupture des compromis institutionnalisés entre les acteur·trice·s qui ouvre une brèche pour le changement, même s'il peut arriver que ce soit aussi des facteurs externes dont les technologies et le marché qui provoquent la remise en question des compromis.

mais qui restaient bloquées, jusqu'à ce que les acteurs dominants, acculés, les soutiennent;

- T4 : La reconfiguration, lorsque des innovations de niches résolvent d'abord des problèmes locaux puis déclenchent un ajustement du régime dans le sens d'une transformation systémique ;
- T5 : Quand la pression exercée par le paysage est de nature disruptive (entraînant d'abord un changement lent et modéré, puis s'accéléralant), les séquences T1 à T4 peuvent se succéder.

Ce que font ressortir ces trajectoires-types et les études de cas, c'est que les transitions se font quand les trois niveaux partagent une même dynamique et se renforcent l'un l'autre (Geels 2004 : 916 ; Smith, Voß, & Grin, 2010). Le concept de régime socio-technique offre aussi une perspective critique sur les structures dominantes qui retiennent des innovations radicales et « bloquent » les transitions soutenables (Avelino, Grin, Pel & Jhagroe, 2016; Turnheim & al., 2019). C'est le cas de la fourniture d'électricité aux Pays-Bas où, d'une part les niches d'innovation radicales ne sont pas encore suffisamment développées et acceptées et, d'autre part, le critère principal sur lequel fonctionne le régime socio-technique dominant est de participer à la libéralisation globale du secteur tout en fournissant de l'électricité à moindre coût (Verbong G. & Geels F. 2007).

Des critiques sont toutefois adressées à la MLP de manière récurrente (Geels, 2011 ; Turnheim & al., 2019). On relève par exemple l'absence d'outils pour rendre compte du contexte socio-politique des transitions et des rapports de pouvoir (de Haan & Rotmans, 2011; Audet, 2016), une définition floue de la soutenabilité, l'absence d'indicateurs clairs pour identifier les systèmes qui ont besoin de transition ou indiquer une directionnalité plus spécifique, le manque d'information sur les procédures et terrains prioritaires en termes de soutenabilité (Avelino, Grin, Pel & Jhagroe, 2016), un déséquilibre dans l'importance accordée par la théorie à certains secteurs (alimentation, transports, énergie) vis-à-vis d'autres fonctions sociétales (Hölscher, 2018 :2). Le cadre analytique de la MLP reste en effet fondamentalement sectoriel et attaché à des domaines particuliers. L'idée est que chaque secteur expérimente une transition et doit trouver ses propres solutions, mobiliser les acteurs pertinents, etc. Mais elle est, restrictive en termes d'acteurs considérés et appelle à des nouveaux développements pour mieux rendre compte de l'*agency* (agentivité) et des rapports de force au cœur des transitions.

4.2. La découverte des « grassroots innovations » : un tournant fondateur ?

La MLP apparaît donc comme une théorie heuristique de la dynamique temporelle de (re)structuration des systèmes socio-techniques au sein d'espaces sectoriels particuliers (Smith, Voß, & Grin, 2010). Son influence croissante traduit l'importance qu'ont pris les enjeux environnementaux dans les transitions contemporaines (Verbong & Geels, 2007). Sous son influence, les transitions sont de moins en moins simplement qualifiées de socio-techniques, mais bien progressivement de *sustainability transitions* (ou de *socio-technical transitions to sustainability*). Si la MLP s'est penchée sur les niches dites « vertes » qu'on a vu apparaître dans différents secteurs, ces dernières ne couvrent pas l'ensemble des innovations susceptibles de jouer un rôle structurant dans les transitions vers un développement soutenable. Nous présentons ici la découverte des *grassroots innovations* (Seyfang & Smith, 2007) qui, nous arguons, plus qu'un élargissement du cadre d'analyse, constitue un véritable tournant pour la MLP et les *Sustainability Transition Studies*. Indubitablement, ce tournant constitue un rapprochement avec l'économie sociale. Mais quelle est la portée de ce rapprochement ? Et est-il inédit ou au contraire rentre-t-il en résonance avec les travaux sur les innovations sociales menés dans la perspective de l'économie sociale ?

Le point de départ est le constat qu'une série d'initiatives d'action communautaire, désormais nommées *grassroots innovations*, étaient largement ignorées par les théories sur les transitions alors même qu'elles semblaient devenir de plus en plus importantes dans les stratégies gouvernementales du Royaume-Uni pour le développement soutenable (Seyfang & Smith, 2007). Le concept est utilisé pour décrire « des réseaux d'activistes et d'organisations qui génèrent de nouvelles solutions, définies par le bas, pour le développement soutenable, des solutions qui répondent à la situation locale et aux intérêts et valeurs des communautés impliquées. [...] Ces initiatives locales opèrent dans les arènes de la société civile et impliquent des activistes engagés qui expérimentent des innovations sociales et utilisent des technologies plus vertes. » (Seyfang & Smith, 2007 :585, notre traduction). Concrètement, les terrains qui seront étudiés portent sur des communautés citoyennes d'énergie renouvelable (Hargreaves, Hielscher, Seyfang, & Smith, 2013; Seyfang & Haxeltine, 2012), des initiatives locales dans l'alimentation (Kirwan, Ilbery, Maye, & Carey, 2013; Rossi, 2017), des monnaies locales (Seyfang & Longhurst, 2013), des habitats groupés (Boyer, 2018; Seyfang, 2010). La liste n'est pas exhaustive et on trouve également par exemple des *grassroots innovations* dans les projets de recyclage et de réparation et dans des activités de commerce équitable (Seyfang & Smith, 2007).

En français, on pourrait traduire *grassroots innovations* littéralement par innovations émanant de la base, par innovations locales, ou au Québec, par innovations communautaires, ou même par innovations sociales. Cela étant dit, la question de la traduction est délicate car les *grassroots innovations* suivent une ligne de conceptualisation qui leur est propre. Conformément à la démarche des *middle range theories*, le concept est façonné par le contexte, en l'occurrence l'action communautaire en milieu anglo-saxon dans les années 2000 et britannique en particulier. Pour la définition proposée dans ce contexte, « innovation sociale » et « technologies vertes » ne sont pas incompatibles, bien au contraire. Ainsi, l'habitat groupé est donné en exemple d'innovation sociale (restructuration de l'habitat en tant qu'institution sociale) rendant possible l'incorporation de technologies vertes (investissement collectif dans l'énergie renouvelable, récupération des eaux de pluie, matériaux et conceptions écologiques plus difficilement accessibles aux ménages individuels, etc.).

L'article précurseur de Seyfang and Smith¹³ distingue les *grassroots innovations* des innovations de niches vertes qui étaient jusque-là au coeur des développements de la MLP. Ces dernières regroupent principalement des innovations tournées vers des problématiques d'efficacité (efficacité énergétique par exemple) et organisées selon une logique marchande. En effet, si les niches sont des espaces protégés par rapport aux règles concurrentielles qui caractérisent les régimes en place, elles le sont de manière temporaire. Leur succès tient à leur capacité à générer du profit qui servira à rémunérer les actionnaires et à attirer de nouveaux capitaux. De plus, une fois sorties de l'espace protégé que constituent les niches, l'essentiel des ressources de ces innovations marchandes dépend des ventes réalisées sur de nouveaux marchés désormais plus verts que ceux en place. En somme, il s'agit d'innovations développées par des firmes dont l'horizon temporel futur est formaté par l'épreuve de sélection marchande.

Les motivations et logiques de mobilisation de ressources sont fondamentalement différentes pour les *grassroots innovations*. Elles sont motivées par la volonté répondre à des besoins sociaux (accès à une énergie propre, à une alimentation saine, à une mobilité douce, etc.) et par l'engagement idéologique envers des fonctionnements et modes de vie alternatifs (Seyfang & Smith, 2007). Pour cela, elles s'appuient sur un mix de ressources (bénévolat, dons, troc, subventions, etc.) plutôt que sur les seules recettes des ventes, ainsi que sur les formes organisationnelles de l'économie sociale (associations, entreprises sociales, coopératives, groupes d'entraide, etc.). La contrainte de rémunération des

¹³ L'article est le plus cité de la revue *Environmental Politics* (Impact Factor 2.695 en 2017) et compte avec plus de 1172 citations sur Google Scholar (mai 2019).

actionnaires étant inexistante ou limitée, elles peuvent plus facilement réinvestir l'éventuel surplus dans l'activité.

Le propos de Seyfang et Smith ne se limite pas à une distinction entre deux types de niches d'innovations soutenables. Dans l'esprit des théories de la transition, concevoir l'action communautaire comme niches d'innovations soutenables amène à s'interroger sur leur rapport aux régimes socio-techniques dominants et sur leur diffusion. Les niches de *grassroots innovations* ne peuvent pas être vues comme de simples incubateurs de « startups vertes », à l'instar des niches vertes marchandes. Les auteurs identifient une série de bénéfices spécifiques directement liés à leur émergence : l'amélioration de la qualité de vies des communautés locales, la mobilisation de connaissances situées qui permettent l'incorporation de technologies écologiques, l'expérimentation d'autres registres de valeurs et symboliques, etc. En d'autres termes, les *grassroots innovations* sont conçues comme porteuses de bénéfices intrinsèques, existant à petite échelle et évalués par rapports aux défaillances (dégradations et exclusions) des régimes en places, la question de la diffusion étant analytiquement différente.

Les auteurs n'apportent pas une réponse tranchée à la question de savoir si *grassroots innovations* peuvent être amenées à jouer un rôle dans une stratégie d'innovation soutenable plus vaste. Plutôt, ils ouvrent un programme de recherche qui s'appuie sur la distinction entre des niches de *grassroots innovations* simples (ou puristes) et des niches de *grassroots innovations* stratégiques (ou bâtisseuses), tout en soulignant les risques d'instrumentalisation (captation) qui pèsent sur ces dernières. Ce programme de recherche invite également à distinguer les *grassroots innovations* selon la nature des finalités que leur donnent les entrepreneurs sociaux. Les enjeux de diffusion risquent être différents pour les *grassroots innovations* d'abord portées vers la satisfaction des aspirations et besoins sociaux à partir d'un territoire, ou pour celles plus fondées sur les communautés d'intérêt au sens idéologique.

En inscrivant les *grassroots innovations* à l'agenda des recherches des *Sustainability Transition Studies*, Smith et Seyfang parviennent à poser les prémisses d'un rapprochement entre ces derniers et l'économie sociale. La manière dont ce rapprochement s'est fait soulève toutefois quelques points d'attention :

(1) La découverte des *grassroots innovations* ne s'est pas faite au cœur même de la MLP, approche majeure de la *Sustainability Transition Studies*. Elle se fait plutôt à partir des contributions des *Niche-based Approaches* qui ont su développer précocement une conception ouverte des niches. Toutefois, on ne saurait pas réduire les approches basées sur les niches au *Strategic Niche Management* (Kemp, Schot & Hoogma, 1998), car cela reviendrait à oublier le mouvement des technologies alternatives qui déjà dans les années 1970 prônait, tout en expérimentant, « des technologies qui serviraient à une société radicalement différente de celle du capitalisme industriel, [...] qui ne représenteraient pas la menace d'une catastrophe écologique, qui seraient beaucoup plus conviviales dans leur utilisation, [...] moins aliénantes ou abrutissantes pour travailler et vivre avec...» (Smith, 2006 :21). Mais comme le rappelle Smith, les travaux de l'époque pensaient les niches de technologies alternatives comme une utopie, c'est à dire comme des projets pour lesquels il était pratiquement impossible, étant données les structures en place dans la société, d'envisager des compromis institutionnels pouvant assurer leur expansion. Cela semblerait être moins le cas aujourd'hui avec les *grassroots innovations* et ce non seulement à cause d'un esprit plus pragmatique ou stratégique des initiateur-trice-s mais également parce que les pressions du *landscape* ont évolué.

(2) En 2005, s'est tenue au *University College London* (département de géographie) une première conférence sur les *environmental grassroots innovations*. Elle fût organisée par Gill Seyfang et Adrian Smith et constitue une référence importante dans l'élaboration de leur agenda de recherche (Seyfang & Smith, 2005). Force est de constater que le qualificatif d'« environnemental » n'est pas systématiquement repris par la suite, sans doute car

« l'image de soi de ces initiatives n'est pas celle d'organisations environnementales, mais plutôt de groupes visant à améliorer la qualité de vie des communautés locales [...] ; [dans ce sens] il n'est pas nécessaire que les *grassroots innovations* pratiquent consciemment une soutenabilité 'forte' pour qu'elles aient un impact conforme à de tels objectifs. » (Seyfang & Smith, 2007 :593).

(3) La conceptualisation des *grassroots innovations* ne mobilise qu'un pan très spécifique de la littérature sur l'économie sociale : les *community actions* au Royaume-Uni (Amin, Cameron, & Hudson, 2002). C'est dans ce contexte que l'on peut comprendre l'affirmation suivante : « L'innovation et l'action communautaire sont deux volets importants du développement durable. Pourtant, jusqu'à présent, ils n'ont pas été liés. » (Seyfang & Smith, 2007 :584). Cette affirmation peut apparaître comme discutable pour les chercheur·e·s qui ont travaillé depuis bien avant sur l'innovation (sociale) dans une perspective d'économie sociale (voir la synthèse de Bouchard & Lévesque, 2017). On pourrait ici rappeler la grande fragmentation de la littérature sur l'économie sociale liée aux communautés linguistiques mais aussi aux spécificités institutionnelles nationales.

(4) Enfin, de par leur ancrage dans l'économie sociale, les *grassroots innovations* apportent une réponse originale à une critique récurrente adressée à la MLP ; celle d'un « *lack of agency* » (Geels, 2011). Plutôt qu'un « *lack of agency* », ce sont certains types d'agentivité qui sont peu ou pas développés dans la MLP et dans les études standard sur les transitions soutenables. En effet, les *grassroots innovations* ouvrent à une prise en compte de la pluralité des logiques socio-économiques (au sens polanyien : réciprocité, redistribution et partage domestique, en plus du marché) et de la diversité des acteur·trice·s impliqué·e·s dans l'émergence et développement des niches d'innovation (entreprises sociales, activistes, administrations locales, etc.) au delà des « suspects habituels (laboratoires de R&D, industrie, science et politique publique [générale]) » (Smith & al., 2010 :446).

Aujourd'hui, l'approfondissement de la piste ouverte par les *grassroots innovations* se poursuit dans le sens d'une *Multi-actors Perspective on Sustainable Transitions* (Avelino & Wittmayer, 2016). Les auteures s'inspirent des écrits fondamentaux sur le *welfare mix*¹⁴ et en particulier de la triade communauté-marché-état qu'elles envisagent à différents niveaux d'agrégation : secteurs, acteur·trice·s organisationnel·le·s et acteur·trice·s individuel·le·s. L'intérêt marqué par des chercheur·e·s pour une approche multi-acteur·trice·s, au point de reformuler la place du multi-niveau est, selon nous, une manifestation du renouveau de la MLP. Le projet de recherche TRANSIT (*Transformative Social Innovation*) est exemplaire dans ce sens (Haxeltine et al., 2017). D'autres recherches émergent sur le Mouvement des initiatives pour la transition (Lebrun-Paré, 2018) qui vont dans le sens de faire des ponts entre la littérature sur l'économie sociale et les transitions.

5. Conclusion : A propos de la convergence entre innovation sociale transformative et transitions soutenables multi-niveaux

Les sections précédentes ont exploré l'évolution de deux approches qui s'intéressent à l'innovation en la situant dans une dynamique plus large de changement social : l'approche innovation sociale transformative (IST) et l'approche multi-niveaux sur les transitions soutenables (MLP). Ce texte pose les jalons d'un dialogue croisé entre ces deux approches qui se sont construites indépendamment l'une de l'autre, connaissent des influences théoriques différentes, mais se trouvent aujourd'hui avec des objets et des problématiques convergentes. Le but ici a été de rassembler des manifestations de cette convergence et de les interpréter comme des tentatives de dépasser les limites propres à chaque approche. Les concepts de générations d'innovations sociales et de *grassroots innovations* sont dans sens éclairants.

¹⁴ Elles citent d'ailleurs Evers et Laville (2004, p. 17)

Notre contribution se distingue de celle de Pel & Bauler (2017) pour qui l'objectif était de montrer la pertinence des *Transitions Studies* pour l'analyse de l'économie sociale et en particulier de celle des entreprises sociales d'insertion par le travail. S'ils concluaient à une convergence entre les *Transition Studies* et l'économie sociale, les questions de soutenabilité n'étaient pas au cœur de leur propos. Pour eux, les outils analytiques multi-niveaux des *Transitions Studies* (niche, régime, paysage, trajectoires de transition, etc.) sont féconds pour comprendre la dynamique d'institutionnalisation des entreprises sociales d'insertion. Inversement, la recherche en économie sociale serait plus à même de comprendre le travail institutionnel dans ses aspects les plus concrets. Au-delà du rapprochement qui se joue au niveau des outils analytiques et constitue déjà une piste intéressante, un autre rapprochement est à l'oeuvre, probablement plus profond, au niveau des objets même de recherche.

Notre contribution se distingue aussi de celle de Hölscher, Wittmayer & Loorbach (2018) examinée dans la section 2. Ces auteures identifiaient les grandes lignes d'une convergence, au sein des *Sustainability Studies*, entre deux principes mobilisés pour penser le changement social (transformation et transition). D'une part, nous élargissons le périmètre en nous penchant sur l'approche IST (associée au principe de transformation mais à priori en dehors du périmètre des *Sustainability Studies*). D'autre part, nous explorons cette convergence de manière plus concrète, en retraçant les évolutions de deux approches.

Les travaux de l'approche IST, développés dès le milieu des années 1980 au Québec, sont pionniers dans le champ des études sur l'innovation sociale et ils ont eu un rôle marquant dans la structuration de ce champ, notamment en milieu francophone. Ils ont cherché à appréhender l'émergence et l'éventuelle trajectoire d'institutionnalisation d'initiatives collectives prônant et pratiquant de nouveaux rapports de production et de consommation plus soutenables, ou, dans les termes des *grassroots innovations*, des *alternative systems of provision* (Seyfang & Smith, 2007). Différents niveaux d'analyse sont en jeu dès lors que l'innovation sociale est pensée comme une réponse aux crises structurelles du capitalisme qui se succèdent et s'emboîtent. L'analyse multi-niveaux est ainsi une préoccupation centrale des recherches IST même si les niveaux distingués (rapports sociaux, formes institutionnelles et formes organisationnelles) ne se confondent pas avec ceux de la MLP ni servent à dégager des trajectoires rendant compte de manière systématique des liens entre innovation sociale et transformation sociale. L'absence d'une perspective *multi-pattern* peut-être alors considérée comme une lacune dans l'approche IST.

De plus, les travaux IST étudient l'innovation tout en s'intéressant à des acteur-trice-s (les citoyen-ne-s et activistes, les professionnel-le-s des secteurs sociaux, les coopérativistes, les entrepreneur-e-s sociaux, les syndicalistes, les élus locaux, etc.) qui ne sont pas généralement conçus comme des acteur-trice-s de l'innovation. Ces acteur-trice-s sont précisément ceux qui manquent initialement à la MLP mais intéressent désormais les *grassroots innovations* et la *Multi-Actors Perspective on Sustainable Transitions* (Avelino & Wittmayer, 2016).

Depuis les années 1990 en contexte francophone nord-américain, mais ailleurs aussi, les initiatives collectives qui sont l'objet d'études IST sont désormais presque systématiquement liées à l'économie sociale et à la crise/reconfiguration de l'Etat-Providence (nouveaux services de *care*, entreprises sociales d'intégration par le travail, etc.). Plus récemment, l'approche IST s'est penchée sur les initiatives collectives entreprises face à la crise socio-écologique et en phase avec les mouvements transition. On pense notamment aux travaux de René Audet et collègues dans le domaine de la sécurité alimentaire. La relecture de cas récents travaux suggère l'émergence d'une nouvelle génération d'innovations sociales ayant pour focale des enjeux socio-écologiques. Toutefois, l'existence d'une focale commune pour les innovations sociales émergeant pendant une même période ne signifie pas l'abolition des conflits quant à la formulation des « projets de société » préconisés, mais plutôt la référence prioritaire par rapport à laquelle ces conflits se manifestent. D'autre part, la nouvelle

génération interpelle les précédentes. En effet, la relecture d'études de cas moins récents suggère un certain degré de perméabilité des innovations sociales matures (associées aux générations précédentes) aux enjeux prioritaires de la nouvelle génération.

6. Bibliographie

- Amin, A., Cameron, A. & Hudson, R. (2002). *Placing the social economy*. London and New York: Routledge.
- Audet, R. (2016). « Transition as discourse », *International Journal of Sustainable Development*, vol. 19, no. 4, pp.365–382.
- Audet, R. (2015a). « Le champ de la sustainability transitions : origine, analyse et pratiques de recherche », dans *Cahiers de recherche sociologique*, No 58, pp.73–93.
- Audet, R. (2015b). « Pour une sociologie de la transition écologique », *Cahiers de recherche sociologique*, No 58, pp.5–13.
- Audet, R., Lefèvre, S. & El-Jed, M. (2014). « La démarche d'innovation des marchés de Montréal : vers une transition socio-écologique du système agroalimentaire », *Les cahiers de la CRSDD*, n° 01-2014.
- Avelino, F., Frantzeskaki, N., & Loorbach, D. (2017). « Sustainability Transitions Research: Transforming Science and Practice for Societal Change », *Annual Review of Environment and Resources*, 42(1), 599–626.
- Avelino, F., Grin J., Pel B., & Jhagroe, J. (2016). « The politics of sustainability transitions », *Journal of Environmental Policy & Planning* 18 (5), 557–567.
- Avelino, F., & Wittmayer, J.M. (2016). "Shifting power relations in sustainability transitions: A multi-actor perspective". *Journal of Environmental Policy and Planning*, 18(5), 628–649.
- Ayob, N., Teasdale, S., & Fagan, K. (2016). "How Social Innovation 'Came to Be': Tracing the Evolution of a Contested Concept", *Journal of Social Policy*, 45(4), 635–653.
- Beck, U. (2001), *La société du risque*, Paris, Albin Michel, p. 127.
- Bélanger, P.R. & Lévesque, B. (1992). « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat », in DAIGLE, Gérard et Guy ROCHER (sous la dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, p. 713–747.
- Bélanger, P.R. & Lévesque, B. (1991). « La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique », *Cahiers de recherche sociologique*, No 17, Automne, p. 17–52.
- Bélanger, P.R., Lévesque, B. & Plamondon, M. (1987). *Flexibilité du travail et demande sociale dans les Centres locaux de services communautaires*, Québec, Les Publications du Québec, 277 p.
- Bellemare, G. & Klein, J.-L. (2011). *Innovation sociale et territoire. Convergence théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 212 p.
- Billaudot, B. (2009). « La crise de 2008 : l'emboîtement de trois crises », Note de travail, Post-Print halshs-00406639, HAL.
- Bouchard, M.J., & Lévesque, B. (2017). « Les innovations sociales et l'économie sociale et solidaire ». In J. Defourny & M. Nyssens (Eds.), *Économie sociale et solidaire : socioéconomie du 3e secteur* (pp. 397–432). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Bouchard, M. J., Trudelle, C., Briand, L., Klein, J.-L., Lévesque, B., Longtin, D., & Pelletie, M.

- (2015). « A Relational Database to Understand Social Innovation and Its Impact on Social Transformation ». In A. Nicholls, J. Caulier-Grice, & M. Gabriel (Eds.), *New Frontiers in Social Innovation Research* (pp. 69–85). Palgrave Macmillan UK.
- Bouchard, M.J. & Lévesque, B. (2013). « L'innovation et les transformations sociales, une approche théorique plurielle de l'économie sociale. Le cas du Québec », dans Hiez, D et É. Lavilunière (dir.), *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, Bruxelles, Larcier, p. 113–144.
- Bouchard, M.J. (dir.) (2011). *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 259 p.
- Bourque, G.L. (2017). « Fondation : les impacts de vingt ans d'action », dans Lévesque, B. et coll. M. Rioux (2017), *Fondation. Un Fonds pleinement engagé dans la finance socialement responsable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 331–356.
- Bourque, G.L. (2000). *Le modèle québécois de développement. De l'émergence au renouvellement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 235 p.
- Boyer, R. H. W. (2018). Intermediacy and the diffusion of grassroots innovations: The case of cohousing in the United States. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 26, 32–43.
- Boyer, R. (2015). *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, Paris, La Découverte, 384 p.
- Callorda Fossati, E., Degavre, F. & B. Lévesque (2018), « L'innovation sociale : retour sur les marches d'une construction théorique et pratique. Entretien avec Benoît Lévesque », *Revue de la Régulation*, No 23.
- Chombart de Lauwe, P-H. (1969). *Pour une sociologie des aspirations. Éléments pour des perspectives nouvelles en sciences humaines*, Paris, Denoël.
- Comeau, Y., D., Turcotte, A., Beaudoin, J.-P., Villeneuve, Bouchard, M. J., Lévesque, B. Rondot, S & M. Mendell (2002). *Les effets du financement étatique sur les organismes communautaires. Le cas du Fonds de lutte contre la pauvreté*, Québec, Éditions Harvey, 225 p.
- Evers, A. & Laville, J.-L. (Dir.) (2004). *The Third Sector in Europe. Globalization and Welfare*, Cheltenham (UK) et Northampton (Mass), Edward Elgar, 266 p.
- Fontan, J.-M (2011). « La recherche partenariale en économie sociale : l'expérience québécoise », dans BOUCHARD, Marie J. (dir.), *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2011, pp.61–88.
- Geels, F.W. (2004). "From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory". *Research Policy*, 33(6–7), 897–920.
- Geels, F.W., Schot, J. (2007). "Typology of sociotechnical transition pathways". *Research Policy* 36 (3), 399.
- Geels, F., & Schot, J., (2010). "The dynamics of socio-technical transitions. A socio-technical perspective". In Grin, John, Rotmans, Jan, Schot, J.W. (Eds.), *Transitions to Sustainable Development. New Directions in the Study of Long Term Transformative Change*. Routledge, New York, pp. 11–105.
- Grave, A.-R., Bellemare, G. & Briand, L. (2007). *Les Centres de la Petite Enfance, Un mode gestion féministe en transformation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 184 p.
- Hargreaves, T., Hielscher, S., Seyfang, G., & Smith, A. (2013). "Grassroots innovations in

- community energy: The role of intermediaries in niche development". *Global Environmental Change*, 23(5), 868–880.
- Haxeltine, A., Wittmayer, J., Avelino, F., Kemp, R., Weaver, P., Backhaus, J., ... Weaver, P. M. (2013). "Transformative social innovations: A sustainability transition perspective on social innovation" In *TRANSIT Papers, International Conference Social Frontiers: The next edge of social innovation research, at GCU's London Campus on 14th and 15th November 2013*.
- Haxeltine, A., Pel, B., Dumitru, A., Avelino, F., Kemp, R., Bauler, T., ... Søggaard, M. (2017). "Towards a TSI theory: a relational framework and 12 propositions", *TRANSIT working paper series*, n°16, 24 p.
- Howaldt, J., Schröder, A., Butzin, A., & Rehfeld, D. (2017). *Towards a General Theory and Typology of Social Innovation*. SI-DRIVE Final Research Report. 147 p.
- Jetté, C. (2008), *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence : Trois décennies de co-construction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 422 p.
- Jetté, C., Lévesque B., Mager, L. & Vaillancourt, Y. (2000). *Économie sociale et transformation de l'État-providence dans le domaine de la santé et du bien-être*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 210 p.
- Kemp, R., Schot, J., & Hoogma, R. (1998). "Regime shifts to sustainability through processes of niche formation: The approach of strategic niche management", *Technology Analysis & Strategic Management*, 10(2), 175–198.
- Kemp R. & Loorbach D. (2006). "Transition management : a reflexive governance approach", dans Jan-Peter Vos *et al.* (dir.), *Reflexive Governance for Sustainable Development*, Cheltenham/Northampton, Edward Elgar, pp. 103–130.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrison, D. & Lévesque, B. (2014). « L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondée sur la concertation », J.-L. Laville, J.-L. Klein et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, Édition Érès, p. 193–246.
- Kirwan, J., Ilbery, B., Maye, D., & Carey, J. (2013). "Grassroots social innovations and food localisation: An investigation of the Local Food programme in England", *Global Environmental Change*, 23(5), 830–837.
- Lapointe, P.-A., Cucumel, G. Bélanger, P. R. & Lévesque, B. (2006). « Du fordisme au postfordisme ? Portrait des innovations sociales dans les usines syndiquées du Québec », dans Paul-André Lapointe et Guy Bellemare (dir.), *Innovations sociales dans le travail et l'emploi. Recherches empiriques et perspectives théoriques*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 11–59.
- Lapointe, P.-A., Bélanger, P.R. & Lévesque, B. (1993). *Grille de collecte des données pour une monographie d'usine*, Montréal, Cahiers du CRISES (no ET 9303), 34 p.
- Laville, J.-L. (Dir.) (1994). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 334 p.
- Laville, J.-L. (2014). « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique », in *L'innovation sociale*, Klein J.L., Laville J.L. & Moulaert F., Toulouse, ERES, p. 45–80.
- Lefèvre, S. & Audet, R. (2016). « La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal. De la niche d'innovation à une transition du secteur alimentaire ? », *Revue Interventions économiques*, n°54, 23 p.
- Lévesque, B. avec coll. Rioux, M. (2017). *Fondation. Un Fonds pleinement engagé dans la finance socialement responsable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 409 p.

- Lévesque, B. (2016). « Les innovations et les transformations : un enchaînement qui ne va pas de soi », dans Klein, J.-L., Camus, A., Jetté, C., et M. Roy (Dir.) (2016), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 21–33.
- Lévesque, B. (2015). « Un nouveau modèle de service public par les associations : la garde de la petite enfance au Québec », Laville, Jean-Louis et Anne SALMON (dir.) (2015), *Associations et action publique*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 461–501.
- Lévesque, B. (2014). « L'institutionnalisation des services québécois de garde à la petite enfance à partir de l'économie sociale - Un processus qui s'échelonne sur plusieurs décennies », dans B. Lévesque, Fontan, J.-M. et J.-L. Klein (Dir.), *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 289–324.
- Lévesque, B., (2013). « Social Innovation in Governance and Public Management Systems: Toward a New Paradigm?» in MOULAERT, Frank, Diana Mac CALLUM, Abid MEHMOOD et Abdellilah HAMDouch (dir.), *The International Handbook On Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Cheltenham Glos (UK), Edward Elgar Publishing, pp. 25–39.
- Lévesque, B. (2007). « Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence » (1850-2007), *Cahiers du CRISES*, no ET0703, 79 p.
- Lévesque, B., Fontan, J.-M. et J.-L. Klein (2014). *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 474 p.
- Lévesque, B., & M. Petitclerc (2008). « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) », *Économie et Solidarités*, Vol. 39 no 2, pp. 14–37.
- Lévesque, B., Bourque, G. L., Guimont, C. et C. Dorion (2014). « La contribution de la CSN à une finance solidaire et responsable, des outils collectifs à un Carrefour financier solidaire », *Cahiers du CRISES*, no ET1402, 55 p.
- Loorbach, D. (2007). *Transition management, New Mode of Governance for Sustainable Development*, International Books, Utrecht, p. 327.
- Markard, J., Raven, R., & Truffer, B. (2012). "Sustainability transitions : An emerging field of research and its prospects", *Research Policy*, 41, 955–967.
- Pel, B., & Bauler, T. (2017). "A Transitions studies perspective on the social economy: Institutionalization and capture in Flemish "insertion" practises", *Annals of Public and Cooperative Economics*, 88(2), 279–298.
- Rossi, A. (2017). "Beyond Food Provisioning: The Transformative Potential of Grassroots Innovation around Food", *Agriculture*, 7(1), 6.
- Roszak, T. (1969). *The Making of a Counter Culture: Reflections on the Technocratic Society and Its Youthful Opposition*, Anchor Books, New York.
- Seyfang, G. (2010). "Community action for sustainable housing: Building a low-carbon future", *Energy Policy*, 38(12), 7624–7633.
- Seyfang, G., & Haxeltine, A. (2012). "Growing grassroots innovations: Exploring the role of community-based initiatives in governing sustainable energy transitions", *Environment and Planning C: Government and Policy*, 30(3), 381–400.
- Seyfang, G., & Longhurst, N. (2013). "Desperately seeking niches: Grassroots innovations and niche development in the community currency field", *Global Environmental Change*, 23(5), 881–891.
- Seyfang, G., & Smith, A. (2005). Conference rationale: "Grassroots Innovations in Sustainable Development." University College London, 10th June, 2005.

- Seyfang, G., & Smith, A. (2007). "Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda", *Environmental Politics*, 16(4), 584–603.
- Smith, A. (2006). "Niche-based approaches to sustainable development: radical activists versus strategic managers", In D. Bauknecht, R. Kemp, & J.-P. Voß (Eds.), *Sustainability and Reflexive Governance* (pp. 313–336). Camberley: Edward Elgar.
- Smith, A., Voß, J. P., & Grin, J. (2010). "Innovation studies and sustainability transitions: The allure of the multi-level perspective and its challenges", *Research Policy*, 39(4), 433–448.
- Sun, L. (2007). "Transition sociale et sociologie du développement", *Cahiers internationaux de sociologie*, n°122, pp 53–72.
- Tremblay, D.-G. & Thomas, D. (2010). « L'économie sociale et solidaire : une approche générationnelle », *Économie et solidarités*, Vol 39 no 2, pp. 3-13.
- Turcotte, M.-F., Allard, M.-C., Caron, M.-A., Clermont, É. & Hervieux, C. (2017). « Fondation, un entrepreneur institutionnel dans le domaine de la finance responsable », dans Lévesque, B. en coll. M. Rioux(2017a), *Fondation. Un Fonds pleinement engagé dans la finance socialement responsable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 297–330.
- Turnheim, B., Pel, B., Avelino, F., Jenkins, K., Kern, F., Alkemade, F., ... Schot, J. (2019). "An agenda for sustainability transitions research: State of the art and future directions", *Environmental Innovation and Societal Transitions*, (January), 1–32.
- Vaillancourt, Y. (2017). « De la co-construction des connaissances et des politiques publiques », *SociologieS*. 16 p.
- Vaillancourt, Y, Aubry, F., & Jetté, C. (Dir.) (2003). *L'économie sociale dans les services à domicile*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 341 p.
- Verbong, G., & Geels, F. (2007). "The Ongoing Energy Transition: Lessons from a Socio-Technical, Multi-Level Analysis of the Dutch Electricity System (1960–2004)", *Energy Policy* 35 (2): 1025–37.



EMES network
building knowledge together